

Vienne

VIENNE/SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Le stade nautique ne rouvrira pas avant fin 2022

Clémence LENA



En chantier depuis le mois de juin 2021, la piscine devait rouvrir temporairement de janvier à mai 2022. Il n'en sera rien.

Celles et ceux qui rêvaient de pouvoir à nouveau faire quelques longueurs dans l'eau du stade nautique de Saint-Romain-en-Gal vont devoir attendre un peu plus longtemps. [En chantier depuis le mois de juin 2021](#), l'équipement devait connaître une réouverture temporaire de janvier à mai 2022, avant de refermer ses portes durant plusieurs mois, pour une réouverture complète fin octobre 2022. Mais plusieurs aléas ont obligé Vienne Condrieu Agglomération à revoir son calendrier : « Afin de garantir l'ouverture de l'équipement dans sa totalité avant la fin de l'année 2022, comme initialement prévu, il a été décidé de ne pas procéder à l'ouverture provisoire », annonce ainsi l'Agglo dans un communiqué.

Le [chantier du stade nautique](#) prévoit une modernisation du site et une extension, avec la création d'un bassin intérieur supplémentaire. Plusieurs raisons expliquent le retard de ce projet estimé aujourd'hui à plus de 12 millions d'euros. « D'abord, nous avons fait

de nombreuses demandes de subventions et il a fallu attendre les notifications pour pouvoir démarrer, explique Christine Philippon, directrice de la maîtrise d'ouvrage et des commandes publiques au sein de l'Agglo. Mais on peut se réjouir d'avoir obtenu toutes les subventions demandées, soit 6,9 millions d'euros, même si cela a entraîné du retard. »

Deuxième explication : à la suite du diagnostic archéologique, la Direction générale des Affaires culturelles a fait une prescription de fouilles de 30 jours ouvrés avant le début des travaux, qui ont donc démarré plus tard que prévu. D'autre part, « lorsque nous avons lancé la consultation des entreprises, seuls 11 lots sur 21 ont été attribués dans le planning initial pour des raisons financières et d'approvisionnement des matières premières. Dix lots ont dû être reconsultés et négociés ».

Enfin, « deux opérations de désamiantage complémentaires d'une durée totale de quatre semaines ont dû être réalisées », poursuit Christine Philippon. Pour rattraper le retard, et « pour éviter de convoquer deux commissions de sécurité de façon rapprochée, la réouverture intermédiaire a donc été annulée ».

Cette décision n'est pas une bonne nouvelle pour les clubs sportifs et pour les établissements scolaires, qui espéraient pouvoir profiter des bassins entre deux périodes de fermeture. Le Pays viennois Natation a d'ores et déjà prévenu ses adhérents que la reprise de l'école de natation et des groupes loisirs était annulée pour cette saison. Quant à l'Éducation nationale, « des réunions sont organisées pour trouver des solutions », souligne l'intercommunalité. La solution pourrait être trouvée du côté des piscines de Vilette-de-Vienne et Loire-sur-Rhône, qui viennent d'entrer dans le giron de Vienne Condrieu Agglomération.





Les travaux du stade nautique ont démarré en juin 2021. Ils prévoient notamment la création d'un nouveau bassin intérieur. Photo Le DL /Mourad ALLILI



